

III. Conseils de classe

a) Définition

Selon le PER, un conseil de classe est « une organisation au sein de la classe impliquant les élèves et permettant les discussions et débats dans les règles de la démocratie active : cette organisation est en cohérence avec la citoyenneté active et a notamment pour but de discuter des événements de la classe et de l'établissement ainsi que de clarifier les règles de la classe ».

Le conseil de classe réunit tous les élèves d'une classe ainsi que leur enseignant-e (ou titulaire pour le cycle 3 et le secondaire II).

1. Exemple de déroulement

Selon: Leleux, C. (2008), les conseils de classe varient (durée, rythme, institutionnalisation des règles, organisation, définition des rôles, etc.) en fonction des établissements et des enseignant-e-s. Certains sont extrêmement institutionnalisés et régulés, d'autres beaucoup moins ou pas du tout. Nous proposons ici un exemple de déroulement, selon Leleux, exemple formalisé et se déroulant à date fixe, sachant qu'il en existe de nombreux autres :

- Fréquence : hebdomadaire, afin de permettre aux élèves d'apprendre à différer et de ne pas résumer celui-ci à un espace de résolution de conflits.
- Ordre du jour : Retour sur le Conseil précédent ; Félicitations ; Critiques ; « Je veux parler de... »
Pour les trois derniers points, sont pris en considération les écrits signés. Les « félicitations », « critiques » et « je veux parler de » peuvent être déposés au préalable dans une « boîte à idées » ou affichés dans la classe, ce qui permet à tous de se préparer. Le fait qu'ils soient écrits et signés permet aussi de responsabiliser leurs auteur-trice-s. Une procédure de vote mise en place permet d'établir une priorité dans le traitement des sujets. L'élève apprend à formuler ce qu'il-elle ressent, à se connaître et à connaître les autres. Il-elle est aussi amené-e à réfléchir à l'établissement de règles de comportements attendus dans une communauté. Les élèves s'expliquent, se justifient, se répondent et apportent des critiques, le plus constructives possibles. La gestion des critiques peut être délicate et il est important de laisser un espace de parole à la fois à la personne qui formule la critique et à celle qui est critiquée. Leleux rappelle qu'il faut veiller à ce que les enfants comprennent que le Conseil n'est pas un tribunal qui chercherait des coupables. Dans un Conseil, on parle plutôt de responsabilité.
- Les règles de vie : celles-ci règlent les relations en termes de droits et de responsabilité (compétence participative) et ont une fonction de rationalisation (compétence cognitive). Pour éviter de refaire les mêmes expériences et les mêmes discussions, la règle permet de généraliser : « Dans un cas comme celui-là, nous allons nous comporter de telle ou telle manière ».
- Le rôle de l'enseignant-e : l'enseignant-e peut être un guide qui conduit la discussion et dresse un procès-verbal. Une autre possibilité est de faire jouer, à tour de rôle, les rôles de présidence et de secrétariat du Conseil à des élèves. Ceci permet de développer chez eux-elles le sens des responsabilités ainsi que les compétences participatives. Une voie intermédiaire verrait certains élèves assister l'enseignant-e dans ces rôles.

2. Mise en pratique dans un projet : Le Respect, Ecole de Martigny

Un des résultats du projet d'établissement mis en place dans les écoles de Martigny pendant une année entière sur le thème du respect a été le développement des conseils de classes.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

Par cette méthode, les élèves exercent leur droit à participer à l'élaboration du droit et à la vie politique, ils-elles comprennent l'importance de la démocratie et de la participation active. En prenant des décisions ils-elles apprennent des éléments sur la citoyenneté par leur action. Ils-elles prennent alors conscience non seulement de leurs droits, en particulier celui d'exprimer leur opinion, mais aussi de leurs responsabilités. Ils-elles exercent enfin des compétences sociales essentielles.

2. Compétences EDD liées

- connaître et expérimenter des pistes d'actions
Par exemple : les élèves font des propositions au conseil de classe qui peuvent ensuite être validées et mises sur pied
- collaborer, participer et prendre des décisions
Par exemple : les élèves se positionnent lors du conseil de classe sur les questions ou les problèmes qui sont soulevés. Les résolutions sont choisies de façon démocratique pour déterminer ce qu'il convient de faire dans leur situation concrète.
- penser et planifier dans une perspective d'avenir
Par exemple : les élèves participent à un processus démocratique et peuvent expérimenter certaines facettes de la vie politique à laquelle ils-elles sont susceptibles de participer plus tard ; les élèves voient l'influence de leur décision actuelle pour la vie en classe ou dans l'établissement à moyen terme.

3. Liens au PER

FG 25/35 Vie de la classe et de l'école
SHS 24/SHS 34 Lien Homme-Société
L1 24/34 Production de l'oral

Capacités transversales : collaboration – prise en compte de l'autre, connaissance de soi et action dans le groupe ; communication – circulation de l'information ; stratégies d'apprentissage – gestion d'une tâche, acquisition et choix de méthode de travail, développement d'une méthode heuristique

c) Pour aller plus loin

Ouvrages pédagogiques et didactiques utiles disponibles auprès d'é21 :

- Les droits de l'enfant à l'école, Pour une éducation à la citoyenneté (Jean Le Gal De Boeck, (2008) (enseignant-es) (pour les conseils de classe, cf. en particulier les pages 133 et suivantes).
- Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classe, Claude Laplace (2008) (enseignant-es) (en particulier le chapitre 6, élaborer le cadre).
- Education à la citoyenneté. Tome 3. La coopération et la participation de 5 à 14 ans. Leuleux, C. (2008).